



**Antropo**



Colloques du Groupement des Anthropologistes de Langue Française (GALF)

---

## Le choix matrimonial en Tunisie est-il transmissible?

*Is the matrimonial choice transmittable in Tunisia?*

L. Ben M'rad<sup>1</sup>, N. Chalbi<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Chercheur. Laboratoire de Génétique et Biométrie, Faculté des Sciences, Campus Universitaire, 1060 Tunis Tel. : ++ 216 98356506. E-mail : lamyabm@yahoo.fr

<sup>2</sup> Professeur Emérite. Laboratoire de Génétique et Biométrie, Campus Universitaire, 1060 Tunis. Tel. : ++ 216- 98 262 032. Fax : ++ 216 – 71 885480. E-mail : noureddinechalbi@yahoo.fr

**Mots-clés:** Tunisie, mariages consanguins, choix matrimonial, héritabilité, environnement social.

**Keywords:** Tunisia, consanguineous marriages, marital choice, heritability, social environment.

### Résumé

La fréquence élevée des mariages endogames et consanguins en Tunisie se justifie par des traditions devenues règles de conduite dans la société pour des intérêts divers. Ces règles contribuent fortement à la détermination de la circulation des flux génétiques dans la population.

Dans une enquête menée auprès de familles échantillonnées, nous avons comparé le type de choix matrimonial du père et de la mère avec celui de leurs enfants pour voir s'il y a transmission de ce comportement d'une génération à la suivante et analyser les causes.

Un échantillon de 370 femmes âgées de 18 à 63 ans a été soumis à un questionnaire et a permis d'établir un inventaire des unions consanguines chez les couples étudiés ainsi que chez leurs parents respectifs. Les unions consanguines des couples, tous degrés confondus représentent 32,71%. Elles atteignent 33,25% et 34,04% chez les parents. Ce sont les unions entre cousins germains qui sont les plus représentées, avec 16,21% pour le couple, 18,64% et 15,4% pour les parents. Une place particulière est réservée à l'étude des unions avec la fille du frère du père. Des tableaux de contingence parents/enfants ont mis en évidence une ressemblance du choix matrimonial des enfants avec celui de leurs parents, appuyés par le  $\chi^2$  de Pearson. Ce choix apparaît pour le mari comme pour la femme, significativement " transmissible " du comportement de leurs parents. La discussion de ces résultats aborde la transmission de ce phénomène au niveau de la population et ses causes environnementales. Elle souligne l'importance de la place qu'occupe l'environnement social, économique et culturel dans la détermination de la circulation des flux génétiques dans les populations humaines et le maintien de ce modèle de famille dans la société.

### **Abstract**

The high frequency of endogamous and consanguineous marriages in Tunisia are justified oneself by traditions, which become rules of conduct in the society for various interests. A such rules contribute strongly to the determination of the circulation ways of genetic fluxes in the population.

In an investigation led by sampled families, we compared the type of matrimonial choice of the father and the mother with the one of their parents in the aim to see if there is transmission of this behavior of a generation to the following and analyze the reasons.

A sample of 370 aged women between 18 and 63 years have been questioned and permitted to establish an inventory of the consanguineous unions concerning the studied couples as well as their respective parents. The unions between relatives of the couples interrogated, all disconcerted degrees represent 32,71%. They reach 33,5% and 34,04% at the parents. These are the unions between first cousins who are the more represented, with 16,21% for the couple, 18,64% and 15,4% for the parents. A particular place is reserved to the survey of the unions with the girl of the father's brother.

Tables of contingency parents/infants put in evidence for the resemblance of the matrimonial choice of the children with the one of their parents, supported by the  $\chi^2$  of Pearson. For the husband as well as for the woman, the choice seems to be "inherited" significantly from the behavior of their own parents. The discussion of this results watch the importance of the place that the social, economic and cultural environment occupies in the determination of the circulation of the genetic fluxes in the human populations.

### **Introduction**

Comme on le sait, les gènes circulent dans toute société selon les dynamiques établies par les types de rencontres et d'unions entre les individus qui portent ces gènes. De ce fait, le choix du conjoint influe ainsi sur la structure génétique de la famille et oriente par voie de conséquence, l'évolution du patrimoine héréditaire de toute la population (Cavalli-Sforza et al., 1966 ; Chapman et Jacquard, 1971). Dans l'histoire des peuples, le mariage a pris progressivement une signification particulière avec l'institution des biens et de la propriété, les implications sociales, culturelles, économiques et religieuses dans la vie quotidienne des individus. Considérée sous cet angle, l'étude du type de choix du conjoint contribue ainsi à distinguer le type de société (Tillon, 1966). Dans ce domaine, de nombreuses études ont montré que le choix matrimonial dépend généralement de motivations et de contraintes, le plus souvent, en rapport avec des raisons d'ordre culturels, religieux, économique, politique, etc...(Reynolds, 1988).

### ***Endogamie et consanguinité en Tunisie***

Dans les populations, les individus s'unissent dans la majorité des cas soit :

- au hasard,
- entre conjoints apparentés.

Dans le second cas, les unions sont dites consanguines et sont contractées entre conjoints d'une même famille, issus d'une lignée directe (grand-père, père, fils, petit-fils) ou d'une lignée collatérale (frère, neveu, oncle, cousin).

Les unions consanguines sont générées par l'endogamie de toute sorte. Les unions endogames sont celles où les deux conjoints appartiennent à une même catégorie d'origine (localité régionale, classe sociale, religieuse, clan, tribu, famille).

Considérée sous cet angle, la consanguinité est donc une forme d'endogamie limite où, au bout du compte, la famille est considérée elle-même comme une catégorie d'origine (Chalbi et Zakaria, 1998; Lathrop et Pison, 1982; Mghirbi, 2002). On constate que les mariages endogames occupent aujourd'hui encore une place très importante dans nos sociétés. Nombreux auteurs considèrent l'endogamie comme un facteur d'immobilité sociale. Les recherches effectuées en

Tunisie ont montré significativement qu'il y a une endogamie de 87,57% sur la base de la catégorie gouvernorat (province) d'origine (Zakaria, 1999) pouvant même atteindre, 96,8% dans la génération précédente comme on l'a constaté dans les communes rurales de Nabeul (Mghirbi, 2002).

Même lorsque le choix du conjoint est en apparence tout à fait libre, il est aisé de constater qu'au niveau de la décision individuelle, on se conforme en fait dans la grande majorité des cas à un modèle collectif caractéristique de la société. Notre but, dans ce travail est de mettre en relief, à travers l'étude d'un échantillon formé de couples et de leurs propres parents, les aspects qui peuvent nous éclairer sur la similitude du comportement matrimonial entre les parents et leurs enfants.

### Matériel et méthodes

Nous avons mené une enquête en septembre 2000 auprès de familles échantillonnées au hasard parmi celles qui se présentent spontanément au Centre Hospitalo-Universitaire Mongi Slim de la Marsa ainsi qu'au dispensaire de la cité Intilaka. Notre enquête s'est déroulée auprès de 370 femmes, âgées de 18 à 63 ans.

L'enquête a été conduite à l'aide d'un questionnaire préparé au préalable en vue de recueillir des données sur les couples contemporains dont la femme est soumise au questionnaire, et aussi sur leurs propres parents et leurs grands-parents. Les questions portent sur les liens de parenté, les lieux d'origine, de résidence, l'habitat, le niveau d'instruction, la profession et divers indicateurs de la qualité de la vie.

### Importance des unions consanguines dans la génération actuelle

L'analyse des données fournies par les questionnaires nous a permis de constater l'existence de liens de parenté très étroits entre les conjoints contemporains et leurs parents. Le tableau 1 montre que:

- Dans la génération des couples interrogés (notée G.ce), le pourcentage des unions consanguines dans l'ensemble de l'échantillon, représente 32,71%.
- Dans la génération des parents de la femme et ceux du conjoint (notées respectivement G.Pf et G.Pm), sont respectivement de 33,25% et 34,04%.

Ce sont, dans notre échantillon, les unions contractées entre cousins germains qui sont les plus fréquentes avec, respectivement, 16,21% pour G.Ce, 18,64% pour G.Pf et 15,4% pour G.Pm.

Génération		Types de consanguinités				Total
		U. Cg	U. Ci	U. Cig	U. Cnd	
G. Ce	n <sub>i</sub>	60	16	24	21	121
	%	16,21	4,32	6,48	5,67	32,7
G. Pf	n <sub>i</sub>	69	7	16	31	123
	%	18,64	1,89	4,32	8,37	33,24
G. Pm	n <sub>i</sub>	57	7	13	42	126
	%	15,4	1,89	3,51	13,24	34,05

U. Cg: unions entre cousins germains, U.Ci: unions entre cousins inégaux, U.Cig: unions entre cousins issus de germains, U.Cnd: unions à consanguinité non définie, G.Ce: génération du couple étudié, G.Pf: génération des parents de la femme, G.Pm: génération des parents du mari.

**Tableau 1.** Répartition des différents types d'unions consanguines dans les trois générations.

**Table 1.** Distribution of the various types of consanguineous marriages in three generations.

### Analyse comparative du choix matrimonial parents/enfants

En mettant en parallèle le type de choix des enfants avec celui de leurs parents, on peut se demander si le comportement dans le choix matrimonial ne serait pas, en quelque sorte, " transmissible " à l'échelle de la société ? En effet, comme nous pouvons le constater d'après la

figure 1, tout se passe comme s'il existait un déterminisme parental du comportement matrimonial observé chez les enfants, tellement ces derniers imitent leurs parents.

Les données recueillies ne permettent pas d'établir des covariances enfants/parents relativement aux divers facteurs de l'Environnement pour estimer la ressemblance quant au choix matrimonial. Nous avons par conséquent testé la ressemblance du comportement matrimonial à l'aide de l'étude de l'hypothèse d'indépendance dans la répartition des unions inscrites dans un tableau de contingence parents / enfants.

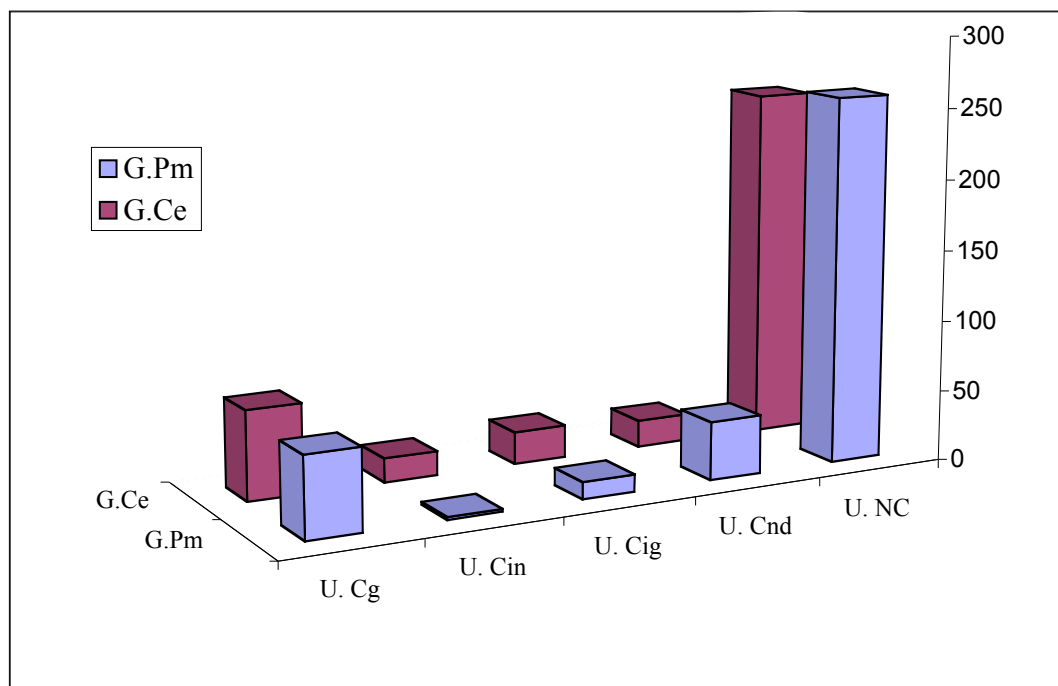


Figure 1. Distribution du choix matrimonial des maris et des parents.  
Figure 1. Distribution of the marital choice of the husbands and their parents

Nous avons établi un tableau de contingence où les lignes représentent le type de mariage du mari ou de la femme et les colonnes, le type de mariage de leurs parents. Les effectifs observés figurent sur le tableau 2.

		U.Cg				U.C <sub>in</sub>	U.C <sub>ig</sub>	U.C <sub>nd</sub>	U.NC
		G.ce	FFP	FFM	FSP				
U.Cg	G.pm								
	FFP	1	1	0	3	2	2	3	20
	FFM	1	1	0	1	0	2	0	9
	FSP	0	0	0	0	0	0	0	4
	FSM	1	0	0	0	1	2	0	3
	U.C <sub>in</sub>	1	0	0	0	0	1	0	0
	U.C <sub>ig</sub>	1	0	2	0	3	0	0	6
	U.C <sub>nd</sub>	3	3	0	2	2	6	5	20
U.NC	16	10	5	11	9	10	11	186	

FFP: fille du frère du père, FFM: fille du frère de la mère, FSP: fille de la sœur du père, FSM: fille de la sœur de la mère.

Tableau 2. Effectifs observés du type de mariage du mari en fonction de celui de ses parents.  
Table 2. Actual observed of the wedding type of the husband according to that of his parents.

La prise en compte de toutes les classes de consanguinité rencontrées dans l'enquête conduit à un tableau avec beaucoup de données manquantes ou inférieures à 5. Pour cela, nous avons procédé à un groupement selon trois classes de la variable consanguinité :

- Classe 1, regroupe les unions entre cousins germains ( U.Cg),
- Classe 2, regroupe les unions consanguines autres qu'entre cousins germains ( U.A.Cg),
- Classe 3, regroupe les unions non consanguines ( U.N.C ).

Ces effectifs de classes figurent dans le tableau 3.

Sur le tableau 3 figurent aussi les effectifs théoriques établis sur la base de l'hypothèse d'indépendance entre les lignes et les colonnes du tableau de contingence. La vraisemblance de l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) a été testée à l'aide du  $\chi^2$  de Pearson à 4 ddl. On a trouvé  $\chi^2 = 16,81$ , ce qui entraîne le rejet de l'hypothèse d'indépendance à 5%.

Ainsi donc, le type de choix du conjoint pour le mari n'est pas, de toute vraisemblance, indépendant de celui effectué par ses propres parents. Tout se passe comme si le choix matrimonial pratiqué par un enfant est fait conformément à l'image du type de choix déjà effectué par ses propres parents.

G. Pm \ G. Ce		U.Cg	U.A.Cg.	U. N.C.	Total
U.Cg	Ob	9.00	12.00	36.00	57.00
	Th	9.70	9.09	38.20	
U.A.Cg	Ob	12.00	17.00	26.00	55.00
	Th	9.36	8.77	36.86	
U.N.C	Ob	42.00	30.00	186.00	258.00
	Th	43.92	41.14	172.92	
Total		63.00	59.00	248.00	370.00

**Tableau 3.** Effectifs observés (Ob) et théoriques (Th) du type de mariage du mari en fonction de celui de ses parents.

**Table 3.** Actual observed (Ob) and theoretical (Th) of the wedding type of the husband according to that of his parents).

Cette forte liaison entre les deux générations quant au choix matrimonial indique l'existence d'une covariance Parents/Enfants qui n'a pas pu être établie et qui ressort clairement de la Figure 1.

Ceci signifie qu'au niveau de la société, cette hérédité quasi-parfaite, et qui, de toute évidence, ne peut d'aucune façon être attribuée à l'effet des gènes reçus, est due uniquement au milieu général, l'environnement, qui entoure le couple et détermine son orientation dans le choix matrimonial. L'environnement des futurs conjoints est complexe et englobe divers facteurs d'ordre familial, éducationnel, culturel, religieux, économique, social etc... Il dépend d'intérêts familiaux, du clan et occupe donc une place déterminante quant à la circulation des flux génétiques dans les populations humaines. Ainsi, pour conclure, l'analyse statistique réalisée conduit à l'hypothèse d'une transmission du comportement matrimonial hautement significative chez les couples de notre étude. Cette transmission est la conséquence des effets du milieu environnemental des couples, qui font que les époux se choisissent en fonction du choix de leurs parents, même si en apparence, ce choix semble délibéré pour beaucoup.

## Discussion

Le mariage peut sembler une affaire individuelle ne concernant que les futurs conjoints. Mais, dans de nombreuses sociétés, aujourd'hui comme hier, le choix du conjoint demeure encore moins libre que nous ne l'imaginons généralement compte tenu de la modernisation. Les résultats de notre étude le confirment. Il semble donc qu'en Tunisie, tout comme dans la société arabo-musulmane, certaines règles fixent le choix du conjoint : par exemple, l'union avec la fille du frère du père est vivement recommandée, celle avec la fille du frère de la mère est presque déconseillée, et enfin, celle avec la fille de la sœur du père, presque proscrite.

L'analyse statistique des tableaux de contingence pour les deux générations parents/enfants a mis en évidence l'existence d'une ressemblance entre le comportement démographique des enfants et celui de leurs parents. La valeur très élevée du  $\chi^2$  vient appuyer cette similitude de comportement d'une génération à l'autre et permet d'affirmer que le choix matrimonial, dans notre échantillon, présente pour le mari comme pour la femme, une forte dépendance de celui de leurs parents. Ces résultats montrent à quel point l'environnement socio-économique, culturel et religieux occupe une place déterminante quant à la circulation des flux génétiques dans les populations humaines.

L'incidence de l'intérêt économique sur le choix matrimonial en Tunisie a été étudié dans le gouvernorat de Nabeul (M'ghirbi, 2002). Sur un échantillon de 547 couples tirés au hasard, l'auteur note que les maris ayant choisi les modèles de mariages consanguins, sont essentiellement des agriculteurs propriétaires de terrains agricoles. Ceci a été vérifié pour les générations successives (celle des couples et celle de leurs parents respectifs). L'auteur a souligné en particulier que ces unions entre apparentés ont pour but primordial de préserver les biens familiaux, source de revenus collectifs. Ainsi, les ruraux propriétaires de terres agricoles tendent à se conformer à un modèle matrimonial collectif qui vise la conservation des terres au sein de la même famille, notamment par les unions avec la fille du frère du père et il s'ensuit une nette prépondérance de chaînes masculines dans l'appariement des conjoints (Comeau, 1999).

Ce modèle de famille semble bien ancré dans la société arabo-musulmane et très fréquent dans les pays du Maghreb malgré la modernisation (Ben Hamadi, 1996). Au Maroc, une enquête de santé publique conduite depuis 1962, a mis en évidence l'existence d'une consanguinité allant jusqu'à 32% dans les régions montagneuses et isolées du Rif (Lamdouar-Bouazzaoui, 1994). Dans le Monde Arabe, on a constaté des niveaux de consanguinité très élevés dans différents pays, très souvent entre cousins de premier degré (Hafez et al., 1983 ; Khlaf, 1988). Dans les U.A.E. (Émirats Arabes Unies), le taux de consanguinité atteint 50,5%, avec une prévalence pour les mariages entre cousins germains, représentant 26,2% (Al-Gazali et al., 1997).

Enfin, en Lybie, l'étude publiée par le PAPCHILD (1997) concernant l'enquête menée dans le pays en 1995, a porté sur un échantillon de 4686 femmes distribuées en classes selon la durée de leur mariage, allant de plus de 5 ans à 30 et plus, a révélé les faits suivants. Les unions entre cousins germains paternels ou maternels s'élèvent à 40,8% pour les femmes urbaines et à 49,2% pour les femmes rurales. Cette étude précise de plus, qu'en milieu urbain, ces mêmes unions sont de 36,0% pour les plus jeunes, mariées depuis au moins 5 ans, contre 45,0 % pour la classe la plus âgée, 30 ans de mariage et plus. Pour la femme rurale, ces unions sont beaucoup plus fréquentes, avec respectivement pour les deux classes 44,6 et 50,0%.

Le choix du conjoint tend à se faire dans une certaine proximité géographique et il se porte plus volontiers sur un partenaire apparenté (par peur de l'étranger), souvent de même niveau socio-économique, ayant un niveau d'instruction proche. Les individus tendent à se conformer à un modèle collectif, quel que soit le degré de conscience qu'ils en ont quant aux conséquences.

### References bibliographiques

- Al-Gazali, L. I., Bener, A., et Abdulrazzaq, Y. M., 1997, Consanguineous marriages in the United Arab Emirates. *Journal of Biosocial Science*, 29, 491-497.
- Ben Hamadi, B., 1996, Modèles de Familles et Fécondité au Maroc. Congrès Régional Arabe de Population, U.I.E.S.P., Le Caire, 250-272.
- Cavalli-Sforza, L.L., Kimura, M. et Barrai, I., 1966, The probability of consanguineous marriages. *Genetics*, 54, 37-60.
- Chalbi, N., et Zakaria, D., 1998, Modèles de familles, endogamie et consanguinité apparente en Tunisie. *Essais de mesure. Famille et population. Nouvelle série. O.N.F.P. Tunis*, 1, 39-59.
- Chapman, A.M. et Jacquard, A., 1971, Un isolat d'Amérique Centrale : Les indiens Jicaques du Honduras. *Génétique et Populations, Hommage à Jean Sutter, INED, In Cahier n°60, PUF*.
- Comeau, R., et Dionne, B., 1999, À propos de l'histoire nationale. Département d'histoire. Université de Montréal Christian Dessureault. *Sillery, Septention*, pp.160.

- Hafez, M., El Tahan, H., Awadallah, M., El Khayat, H., Abdelgaffar, A., et Ghoneim, M., 1983, Consanguineous mating in Egyptian population. *Journal of Medical Genetics*, 20, 58-60.
- Khlat, M., 1988, Consanguineous marriages and reproduction in Beirut, Lebanon. *American Journal of Human Genetics*, 43, 186-196.
- Lamdouar-Bouazzaoui, N., 1994, Consanguinité et santé publique au Maroc. *Bull. Acad. Natle. Med.*, 6, 1013-1027.
- Lathrop, M., et Pison, G., 1982, Méthode statistique d'étude de l'endogamie : application à l'étude du choix du conjoint chez les Peul Bandé. *Population*, 3, 513-542.
- M'Ghirbi, J., 2002, Endogamie, Choix matrimonial, Consanguinité, Facteurs Démographiques et Socio-économiques dans le Gouvernorat de Nabeul (Tunisie). Diplôme d'études approfondies, Faculté des Sciences de Tunis, pp. 105.
- Papchild, 1997, Enquête arabe lybienne sur la santé de la mère et de l'enfant de 1995. Rapport principal. Pan Arab Project for Child Development ; League of Arab States, Cairo.
- Reynolds, V., 1988, Religious rules, mating patterns and fertility. *Human Maiting Patterns*. Cambridge University Press, 191-208.
- Tillon, G., 1966. *Le harem et les cousins*. Le Seuil, Edit. Paris.
- Zakaria, D., 1999, Étude de l'endogamie d'origine régionale, de la distribution de la consanguinité apparentée et du comportement intergénérationnel, dans le choix matrimonial en Tunisie. Intérêt des noms de famille et de l'isonymie maritale. Thèse de doctorat en Biologie. pp. 180.